

## **Communiqué de presse commun de l'ASIP, la CAFP et la VVS: les taux d'intérêt négatifs nuisent au système de retraite**

***Les organismes de prévoyance ASIP, CAFP et VVS notent avec une inquiétude que les taux d'intérêt négatifs ne semblent pas près de cesser tandis que l'indispensable réforme du système de retraite continue de se faire attendre. Après la décision d'aujourd'hui de la BNS de conserver les taux d'intérêt négatifs à -0,75%, ils demandent aux politiciens d'examiner d'urgence les conséquences sur le système de retraite et de procéder aux modifications nécessaires.***

Le retard accumulé dans les réformes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers ainsi que l'allongement de l'espérance de vie mettent à rude épreuve le succès du système de prévoyance suisse. En outre, des taux d'intérêt négatifs ont été introduits en 2015, ce qui a entraîné des pertes de performance croissantes dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers. Avec la décision d'aujourd'hui de la BNS de conserver les taux d'intérêt négatifs à -0,75% pour une durée indéterminée, la pression sur la prévoyance professionnelle reste inchangée.

Au lieu d'assurer le niveau des retraites avec des réformes, les politiciens observent comment les taux d'intérêt négatifs réduisent encore les avoirs de prévoyance liquides: les taux d'intérêt négatifs ont un impact direct sur la performance des caisses de pension, des fondations de placement, des fondations de libre passage et des fondations de prévoyance 3a. Dans le cas de ces deux dernières fondations, qui fonctionnent avec 80% de liquidités, les conséquences sont particulièrement graves. En outre, les fondations de prévoyance et de placement doivent supporter des charges fiscales supplémentaires liées au droit de timbre et à la TVA. Les organismes de prévoyance observent ces développements avec inquiétude et demandent aux politiques et aux autorités d'examiner d'urgence la charge que les taux d'intérêt négatifs et les diverses taxes font peser sur le système des retraites et d'effectuer les réformes nécessaires.

De plus amples informations sont disponibles auprès des présidents:

Jean Rémy Roulet, président de l'ASIP, 022 949 19 19

Tobias A. Meyer, président de la CAFP, 061 288 46 34

Nils Aggett, président VVS, 079 320 19 64